

[Imprimer la page](#)Date d'édition :
19/04/2021

Données issues de la base en cours de saisie. test2

NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les sites d'importance communautaires proposés (SICp), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

IDENTIFICATION DU SITE **FR7200661**

APPELLATION DU SITE **Vallée de l'Isle de Périgueux à sa confluence avec la Dordogne**

TABLE DES MATIERES

- [1. IDENTIFICATION DU SITE](#)
- [2. LOCALISATION DU SITE](#)
- [3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES](#)
- [4. DESCRIPTION DU SITE](#)
- [5. STATUT DE PROTECTION DU SITE](#)
- [6. GESTION DU SITE](#)
- [7. CARTE DU SITE](#)

1. IDENTIFICATION DU SITE

[Retour haut](#)

1.1 Type	1.2 Code du site
B	FR7200661

1.3 Appellation du site

Vallée de l'Isle de Périgueux à sa confluence avec la Dordogne

1.4 Date de la première compilation

30/11/1995

1.5 Date d'actualisation

02/12/2019

1.6 Responsable

Nom /	Ministère de l'écologie, du développement durable et de
-------	---

Organisation :	l'énergie - DGALN/DEB/SDEN/Bureau Natura 2000
Adresse :	Arche de la Défense - Paroi Sud 92055 La Défense Cedex
Courriel :	en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne (Proposition de classement du site comme SIC) :	31/03/1999
pSIC : Dernière évolution :	30/11/2005
SIC : Première publication au JO UE :	07/12/2004
Dernière date de parution au JO UE (Confirmation de classement du site comme SIC) :	12/11/2007
ZSC : Premier arrêté :	27/10/2015
ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) :	27/10/2015
Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC :	http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031518708

Explication(s) :

Mise à jour sur la base FSD opérateur suite à validation du Docob.

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

[Retour haut](#)

Longitude :0.19122°

Latitude :45.02352°

2.2 Superficie

7997 ha

2.3 Superficie marine

0 %

2.5 Code et dénomination de la région administrative

Code NUTS	Code INSEE	Région
-----------	------------	--------

FR61	72	Aquitaine
------	----	-----------

2.6 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Pourcentage de couverture
24	Dordogne	37
33	Gironde	63

2.7 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Commune	Validée
33001	ABZAC	Oui
24010	ANNESSE-ET-BEAULIEU	Oui
33052	BILLAUX	Oui
33062	BONZAC	Oui
33088	CAMPS-SUR-L'ISLE	Oui
33138	COUTRAS	Oui
24157	DOUZILLAC	Oui
33174	FRONSAC	Oui
33179	GALGON	Oui
33191	GOURS	Oui
33198	GUITRES	Oui
33243	LIBOURNE	Oui
24264	MENESPLET	Oui
24294	MONTPON-MENESTEROL	Oui
24295	MONTREM	Oui
24297	MOULIN-NEUF	Oui
24299	MUSSIDAN	Oui
24309	NEUVIC	Oui
24329	PIZOU	Oui
33332	PORCHERES	Oui
24350	RAZAC-SUR-L'ISLE	Oui
33362	SABLONS	Oui
33364	SAILLANS	Oui
33373	SAINT-ANTOINE-SUR-L'ISLE	Oui
24372	SAINT-ASTIER	Oui
33393	SAINT-DENIS-DE-PILE	Oui
24409	SAINT-FRONT-DE-PRADOUX	Oui
24436	SAINT-LAURENT-DES-HOMMES	Oui
24442	SAINT-LEON-SUR-L'ISLE	Oui
24444	SAINT-LOUIS-EN-L'ISLE	Oui
24449	SAINT-MARTIAL-D'ARTENSET	Oui

33442	SAINT-MARTIN-DE-LAYE	Oui
24457	SAINT-MARTIN-L'ASTIER	Oui
33447	SAINT-MEDARD-DE-GUIZIERES	Oui
24462	SAINT-MEDARD-DE-MUSSIDAN	Oui
33478	SAINT-SEURIN-SUR-L'ISLE	Oui
33509	SAVIGNAC-DE-L'ISLE	Oui
24543	SOURZAC	Oui

2.8 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluation du site pour ces habitats

[Retour haut](#)

Liste des habitats génériques

Types d'habitats inscrits à l'annexe I						Évaluation	
Code habitat générique	PF	NP	Superficie couverte [en ha]	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	
						Représentativité	Superficie relative
1410 <i>Prés-salés méditerranéens (Juncetalia maritimi)</i>			259		M	B	C
3130 <i>Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea</i>			0.83		M	D	
3150 <i>Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition</i>			5.85		M	C	C
3260 <i>Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion</i>			2.5		M	B	C

3270 <i>Rivières avec berges vaseuses avec végétation du Chenopodium rubri p.p. et du Bidenton p.p.</i>			1.94		M	D	
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin</i>			318.49		M	B	C
6510 <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>			1069		M	B	C
91E0 <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X		42.45		M	C	C
91F0 <i>Forêts mixtes à Quercus robur, Ulmus laevis, Ulmus minor, Fraxinus excelsior ou Fraxinus angustifolia, riveraines des grands fleuves (Ulmenion minoris)</i>			767.26		M	B	B

Liste des habitats élémentaires

Aucune information disponible

PF :

pour les types d'habitats qui peuvent être présents à la fois sous une forme prioritaire et sous une forme non prioritaire (6210, 7130, 9430), il convient de porter la mention «x» dans la colonne «PF» pour indiquer qu'il s'agit de la forme prioritaire.

NP :

lorsqu'un type d'habitat n'existe plus sur le site, il convient de porter la mention «x» (facultatif).

Superficie couverte :

il est possible d'introduire des valeurs décimales.

Grottes :

pour les types d'habitats 8310 et 8330 (grottes), indiquer le nombre de grottes si la superficie estimée n'est pas disponible.

Qualité des données :

G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE, et évaluation du site pour ces espèces

Espèce	Population présente sur le site
--------	---------------------------------

Groupe	Code	Nom scientifique	S	NP	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données
						Min	Max			
									C R V P	
M	1355	Lutra lutra			p			i	P	DD
M	1356	Mustela lutreola			p			i	P	DD
F	5315	Cottus perifretum			p			i	P	DD
F	5339	Rhodeus amarus			p			i	P	DD
F	6150	Parachondrostoma toxostoma			r			i	R	DD
P	1607	Angelica heterocarpa			p			i	P	DD
I	1016	Vertigo moulinsiana			p	5	5	localities		M
I	1036	Macromia splendens			p			i	R	DD
I	1041	Oxygastra curtisii			p			i	R	P
I	1044	Coenagrion mercuriale			p			i	P	DD
I	1046	Gomphus graslinii			p			i	R	DD
I	1060	Lycaena dispar			p			i	R	DD
I	1065	Euphydryas aurinia			p			i	P	P
I	1083	Lucanus cervus			p			i	P	DD
I	1088	Cerambyx cerdo			p			i	P	DD
I	1092	Austropotamobius pallipes			p			i	P	DD
F	1095	Petromyzon marinus			r			i	P	DD
F	1096	Lampetra planeri			p			i	P	DD
F	1099	Lampetra fluviatilis			r			i	P	DD
F	1102	Alosa alosa			r			i	V	DD
F	1103	Alosa fallax			r			i	R	DD
F	1106	Salmo salar			r			i	V	DD
R	1220	Emys orbicularis			p			i	P	DD

Groupe :

A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

S :

si les données concernant l'espèce sont sensibles et ne doivent dès lors pas être accessibles au public, indiquer: oui.

NP :

si une espèce n'est plus présente sur le site, indiquer: x (facultatif).

Type :

p = espèce résidente, r = reproduction, c = concentration, w = hivernage (pour les plantes et les espèces non migratrices, utiliser «espèce résidente»).

Unité :

i = individus, p = couples ou autres unités suivant la liste normalisée des unités et codes de populations conformément à la communication de données aux fins des articles 12 et 17 (voir le portail de référence).

Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :

C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente - à remplir si la qualité des données est insuffisante (DD) ou en complément des informations relatives à la

taille de la population.

Qualité des données :

G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes (n'utiliser cette catégorie que s'il est impossible de fournir ne serait-ce qu'une estimation approximative de la taille de la population; en pareil cas, les champs correspondant à la taille de la population peuvent rester vides, mais le champ «Catégories du point de vue de l'abondance» doit être rempli).

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce					Population présente sur le site			Motivation								
Groupe	Code	Nom scientifique	S	NP	Taille		Unité	Cat.	Annexe où est inscrite l'espèce		Autre: catégor					
					Min	Max			C	R	V	P	IV	V	A	B
I		Margaritifera auricularia							P	X						X

Groupe :

A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

Code :

pour les espèces d'oiseaux inscrites aux annexes IV et V, il y a lieu d'introduire, en plus du nom scientifique, le code indiqué sur le portail de référence.

S:

si les données concernant l'espèce sont sensibles et ne doivent dès lors pas être accessibles au public, indiquer: oui.

NP:

si une espèce n'est plus présente sur le site, indiquer: x (facultatif).

Unit:

i = individus, p = couples ou autres unités suivant la liste normalisée des unités et codes de populations conformément à la communication de données aux fins des articles 12 et 17 (voir le [portail de référence](#)).

Cat.:

catégories du point de vue de l'abondance: C = commune, R = rare, V = très rare, P = présente.

Motivation :IV, V:

annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats»),

A:

liste rouge nationale ;

B:

espèce endémique ;

C:

conventions internationales ;

D:

autres raisons;

E:

liste nationale SCAP.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

[Retour haut](#)

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N02 : Rivières et Estuaires soumis à la marée, Vasières et bancs de sable, Lagunes (incluant les bassins de production de sel)	1.9%
N03 : Marais salants, Prés salés, Steppes salées	3.19%

N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	10.8%
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	0.01%
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	36.3%
N16 : Forêts caducifoliées	1%
N19 : Forêts mixtes	9.6%
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	7.6%
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	0.2%
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	2.5%
N25 : Prairies et broussailles (en général)	1%
N27 : Agriculture (en général)	25.9%
Pourcentage de couverture totale des habitats	100%

Autres caractéristiques du site

Vallée inondable.

Progression de l'urbanisation et des aménagements connexes, présence et fonctionnement barrages. Tendance à l'eutrophisation des milieux par l'intensification agricole à l'échelle de bassins versants.

4.2 Qualité et importance

Richesse des boisements et prairies inondables. Présence du vison d'Europe de l'amont à l

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A02.01	Intensification agricole		B
H	B01	Plantation forestière en milieu ouvert		I
H	D01	Routes, sentiers et voies ferrées		I
H	E01	Zones urbanisées, habitations		I

H	J03.02	Réduction de la connectivité de l'habitat par une action anthropique (fragmentation)		I
L	G01	Sports de plein air et activités de loisirs et récréatives		I
M	H01.05	Pollution diffuse des eaux de surface due aux activités agricoles ou forestières		B
M	I01	Espèces exotiques envahissantes		B

Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A03.02	Fauche non intensive		I
H	A04.02	Pâturage extensif		I
H	K03	Relations interspécifiques (faune)		B
H	L08	Inondation (processus naturels)		B

Importance

: H = grande, M = moyenne, L = faible.

Pollution

: N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.

Intérieur / Extérieur

: I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Collectivité territoriale	%
Domaine public fluvial	13%

4.5 Documentation**4.5.1 Documentation sur le site****4.5.2 Autre bibliographie relative au site**

4.5.3 Site internet du site

Pas de données

5. STATUT DE PROTECTION DU SITE

5.1 Types de désignations aux niveaux national et régional

[Retour haut](#)

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
55	Réserve de pêche	1%
N66	Réserve de Biosphère	%

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

[Retour haut](#)

Organisation : EPIDOR - EPTB DORDOGNE

Adresse : Place de le Laïcité
24250 Castelnaud-la-Chapelle

Courriel :

6.2 Document d'objectifs:

Il existe un document d'objectifs en cours de validité :

<input checked="" type="checkbox"/>	Oui	Nom : FR7200661 Lien : https://www.sigena.fr/upload/gedit/1/_Patrimoine_NA/NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE/ZONAGES_NATURE/N2000/ZSC/FR7200661_DOCOB.zip
<input type="checkbox"/>	Non, mais un plan de gestion est en préparation.	
<input type="checkbox"/>	Non	

6.3 Mesures de conservation

7. CARTE DU SITE

Echelle : 1/25000ème

Source : IGN

Détails :

[Retour haut](#)